

PREIXAN

INFOS

www.preixan.com

AOÛT 2010, N° 74

ÉDITO

Il y a quelques jours, je vous ai transmis les nouvelles modalités de gestion de l'eau et de l'assainissement. C'est le 1^{er} janvier 2009 que cette compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération. Depuis j'ai réussi à préserver les avantages de notre commune, et j'espérai pouvoir continuer jusqu'à la fin du mandat. Hélas, nos méthodes de gestion n'ont pas été jugées acceptables... et j'ai dû m'incliner.



L'objectif d'une intercommunalité est de regrouper les compétences pour assurer un meilleur service aux usagers, tout en baissant le coût de revient. La réalité est bien différente... Pourquoi ?

Une des raisons est que certains élus, heureusement pas tous, dès qu'on leur attribue une compétence, n'ont qu'une hâte, c'est de choisir un organisme spécialisé pour gérer cette mission et confier son exécution à une société. Cette procédure préserve la tranquillité de l' élu mais a un coût. En effet, il faut savoir que ces sociétés, souvent des multinationales, sont cotées, non sur la qualité du service rendu, mais sur les bénéfices qu'elles font. Si encore ces profits étaient distribués au personnel, malheureusement cet argent va dans les poches des actionnaires.

Pour éviter ces dérives, il faudrait multiplier les gestions en régies locales, comme nous le faisons à Preixan. Bien sûr, cela demande un investissement personnel et présente des risques, mais ils ne sont pas insurmontables, et, en tant qu'élus, nous sommes là pour ça. Depuis des années, les différents Adjointes aux travaux, avec les employés communaux, que je tiens à féliciter, ont mis en œuvre des chantiers, souvent importants, sans que jamais personne ne mette en doute la qualité des travaux réalisés, même si leur exécution était parfois un peu longue, les coûts de revient étaient acceptables. Dans notre commune, les Conseils Municipaux qui se sont succédé ont toujours eu pour objectif de rendre service aux habitants tout en préservant les intérêts de la commune.

L'avenir va être différent ; avec les méthodes de gestion utilisées, il faut s'attendre à une hausse sensible du prix de l'eau et de l'assainissement. Si cela se limitait à ces produits, ce serait un moindre mal, mais je crains de voir prochainement, le prélèvement des taxes additionnelles sur nos feuilles d'impôts locaux, dans la colonne « intercommunalité » jusqu'à présent vierge.

Mes chers amis, je vous prie de m'excuser pour cette lettre pleine d'amertume et très pessimiste sur l'avenir, surtout à votre retour de vacances. Je souhaite vivement me tromper...

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

AGENDA

- **Jeudi 2 septembre 2010** : Rentrée des classes
- **Lundi 6 septembre** : Assemblée Générale des « Preixi'Vals »
- **Dimanche 12 septembre 2010** : Le club du 3^{ème} âge fête ses 20 ans au foyer de Preixan.

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/07/2010

ORDRE DU JOUR

TRANSPORTS SCOLAIRES

Compte tenu qu'il n'y aura plus d'enfant de Roullens scolarisé à Preixan pour la rentrée prochaine, il faudra prévoir une accompagnatrice pour le car scolaire.

Monsieur le Maire demande de prendre en compte cette nouvelle mission dans l'emploi du temps du personnel.

CONSEIL D'ÉCOLE

Au conseil d'école du 18 juin 2010, le personnel enseignant a demandé le remplacement des lits de la maternelle et l'achat d'un meuble pour sécher les dessins.

Après débat, les membres du Conseil ont donné leur accord pour l'achat de 12 lits, mais préfèrent attendre la nouvelle école pour l'achat de meubles.

MONTE-CHARGE DE LA SUPÉRETTE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que, pendant l'hiver, le puits du monte-charge est toujours plein d'eau, ce qui risque de détériorer le mécanisme.

Des travaux sont nécessaires pour remédier à ce problème.

Un devis a été établi pour un montant de 1 295 € HT.

Avis favorable pour réaliser ces travaux avant l'hiver.

TOIT DE L'ÉGLISE

Le petit toit de l'entrée de l'église est en très mauvais état.

Un devis avait été établi pour un montant de 7 278 € HT.

Monsieur le Maire demande l'accord pour réaliser cette opération.

Avis favorable des membres du Conseil.

CLUB DE RUGBY

La création d'un club de rugby entraîne l'achat de poteaux pour un montant de 2 356 € HT.

L'équipe dirigeante demande une subvention pour subvenir aux dépenses de mise en place du club.

Après débat, les membres du Conseil ont donné leur accord pour l'achat des poteaux de rugby.

Pour l'attribution de la subvention, qui sera du même montant que celle du club de football, le président du club de rugby devra présenter un projet sur les dépenses prévues en 2010.

DÉLIBÉRATIONS

- Régime des plantations en traverse des agglomérations.
- Subvention supplémentaire de 661 € à la coopérative scolaire pour les transports scolaires.
- Achat du terrain pour l'école. Autorisation signature de l'acte.

COMMUNIQUÉS

RAPPEL STATIONNEMENT AUTOMOBILE

Le stationnement de tous les véhicules est interdit des deux côtés de la rue du Grand Tour.

Merci de respecter l'arrêté municipal datant du 2 novembre 1998.



INFORMATIONS AUX PARENTS D'ÉLÈVES

TRANSPORT SCOLAIRE - GARDERIE - CANTINE

Chers parents, nous vous informons ou vous rappelons certains points concernant le transport scolaire, la garderie et la cantine pour les élèves du RPI Preixan-Rouffiac :

- Les parents, dont les enfants ne vont pas à la garderie et/ou à la cantine, doivent attendre l'arrivée de l'animatrice pour confier leur(s) enfant(s) à celle-ci.

Le chauffeur du car n'a pas la responsabilité de vos enfants. Ainsi, la **montée des enfants** dans le car doit se faire **en présence de l'animatrice**. Notez, également, qu'à la **descente du car, les enfants n'allant pas à la cantine et/ou la garderie ne sont plus sous la responsabilité de l'animatrice**.

- La garderie est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Carcassonne, qui en fixe le prix. La gestion n'est pas du ressort de la commune de Preixan.

Si vous avez une question ou un problème, vous devez contacter directement le C.I.A.S., ou vous connecter sur www.agglocarcassonnais.fr (aux rubriques suivantes : 1 -Action Sociale, 2 -Enfance - jeunesse, 3 -Accueils de loisirs périscolaires).

Il est à préciser que le prix est à la journée, il comprend la garderie du matin, du midi et du soir. Le forfait mensuel représente une facilité si votre enfant va à la garderie plus de 10 jours par mois.

- Le coût pour les familles d'un repas au restaurant scolaire de Preixan est de 3 € pour l'année 2010.

Les tickets sont à acheter au secrétariat de la mairie de Preixan.

Les inscriptions à la cantine et les tickets doivent être :

- soit déposés dans la boîte aux lettres de l'école de Rouffiac,
- soit donnés, en main propre, à Madame Chantal Anicelli,

et, ce, impérativement, avant le vendredi 17 heures pour la semaine suivante.



Merci d'avance de respecter ces quelques règles afin d'assurer au mieux la surveillance et l'encadrement de vos enfants.

LA CRAM DEVIENT LA CARSAT

Depuis le 1^{er} juillet 2010, la Cram (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) est devenue la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

Ses missions restent inchangées.

La Carsat continue à gérer la retraite du Régime Général de la Sécurité Sociale et à accompagner les entreprises et les assurés en situation de fragilité sociale.

- **La Retraite : un seul numéro le 3960** (prix d'un appel local, 24h/24 - 7jours/7)

- aide aux assurés en difficulté,
- informations et démarches,
- demande de retraite,
- suivi de dossier,
- demande de documents.

www.lassuranceretraite.fr

- **Les Risques Professionnels :**

- prévention et tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles.
Tél. : 04 67 12 95 30 ou www.risquesprofessionnels.fr

- **Le Service Social et Action Sociale :**

- aide aux assurés en difficulté,
- prévention du vieillissement,
- aides individuelles,
- aide aux aidants.

Tél. : 3646 (0,09 € la minute) OU www.ameli.fr

L'action Sociale et la Prévention en faveur des seniors

Tél. : 04 99 61 49 59

Numéro Vert : 0 800 88 11 70 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Carsat Retraite et Santé au Travail Languedoc-Roussillon www.carsat-lr.fr

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (P.I.G.) 2010-2013

Le nouveau P.I.G. pour l'amélioration de l'habitat vient d'être mis en place pour la période 2010-2013.

Ce programme, signé en partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais (CAC) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) à destination des propriétaires privés, est plus ambitieux que le précédent.

Sont concernés tous les propriétaires occupants ou bailleurs de logements de plus de 15 ans d'âge et sous certaines conditions.

Quelques exemples de subventions qui peuvent aller de :

- 20 à 80 % du montant des travaux hors taxes pour les propriétaires occupants, en fonction des ressources.
- 50 à 70 % du montant des travaux hors taxes pour les propriétaires bailleurs, en fonction des loyers.
- 35 % pour les travaux sur les façades des maisons situées au cœur du village, subvention plafonnée à 10 000 € sans condition de ressources.

D'autres aides sont prévues, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie pour tout renseignement complémentaire.

Pour la réalisation de ce programme, il est prévu un budget d'environ 2 500 000 € !

N'attendez pas qu'il soit épuisé pour réaliser des travaux.

Le Maire, Daniel Barcelo

Mairie de Preixan



Preixan, le 20 août 2010

Madame, Monsieur,

Les membres de la Commission « Information » du Conseil Municipal sont en charge de la conception et de la réalisation du bulletin d'informations « Preixan Infos » et du site Internet officiel de Preixan.

Les images, qui agrémentent nos articles et rubriques, représentent des personnes, enfants, adultes, en groupe, participant aux événements marquants de la vie de l'école et de notre village.

Ces photographies doivent faire l'objet d'une autorisation de diffusion de la ou des personnes concernées.

Afin de simplifier cette procédure, nous considérons que toute personne, qui ne remplit pas les formulaires ci-dessous, donne son accord et consentement tacite pour la parution publique de son image.

Ainsi, si vous ne souhaitez pas que votre image et/ou celle de votre ou vos enfants soient diffusées dans les publications de la Commune de Preixan, nous vous demandons de nous en informer en complétant les formulaires ci-après, et de les retourner en Mairie de Preixan.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

La Commission « Information ».

FORMULAIRE POUR LES PERSONNES MAJEURES :

Je soussigné(e).....
n'autorise pas la Commune de Preixan et ses représentants élus à publier toutes photographies ou images sur lesquelles je figure.

Fait à, le
Signature :

FORMULAIRE POUR LES PERSONNES MINEURES :

Je soussigné(e).....
déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur ou des mineurs nommés.....,
avoir l'autorité légale de signer ce document en son nom,
et ne pas autoriser la Commune de Preixan et ses représentants élus à publier toutes photographies ou images sur lesquelles figurent mon ou mes enfants.

Fait à, le
Signature :

Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

LES VENDANGES DANS LES ANNÉES 1930

C'était un temps où les viticulteurs, que l'on appelait « propriétaires », n'imaginaient pas qu'un jour de grosses machines envahiraient le vignoble pour vendanger sans peine et à un rythme fulgurant.

La vendange, c'est le résultat du travail de la vigne de toute une année. La bienveillance des cioux est un facteur déterminant pour la qualité du raisin. Il arrive, certaines années, que les récoltes soient compromises en raison des aléas climatiques. Le printemps amène parfois des gelées blanches ou noires qui anéantissent des bourgeons récemment éclos. L'été, des températures chaudes déclenchent de violents orages accompagnés de grêle et il arrive, parfois, que juillet et août défilent sans une goutte d'eau. Le phénomène de sécheresse ne permet pas au raisin de se développer correctement.

Dès que les 1^{ers} bourgeons apparaissent dans les vignes, les viticulteurs répandaient du soufre et, avec des pulvérisateurs à dos de type « Vermorel », traitaient pour que la récolte à venir soit saine.

Au village en fin d'été, les Preixanais se rendaient compte que les vendanges approchaient car les préparatifs s'activaient.

Dans la grande rue, Paul Delpy, maréchal-ferrant, était à l'action pour ferrer tous ces chevaux de trait affectés au transport du raisin.

Près de la boulangerie, Jacques Romeu ferrait aussi, réparait les pompes à vin et fabriquait des hottes en fer.



Paul Delpy



Maria et Jacques Romeu



Jean Combes



Antoine Bosc

Au faubourg, le charron, Jean Combes, réparait et fabriquait des charrettes. Et, à l'entrée du village, Antoine Bosc, menuisier, s'occupait à remettre en état des trappes de cuve et des claies de pressoir usagées.

Tous ces artisans participaient à leur manière au bon déroulement des vendanges.

En ce temps là, les premiers tracteurs à essence étaient rares et le cheval dominait encore pour tous les travaux.



La cave coopérative de Rouffiac n'existait pas et chacun faisait son vin chez soi.

Les caves étaient choyées veille de vendanges. Les courtiers en vin se dépêchaient d'acheter les vins de l'année précédente qu'ils devaient faire retirer le plus tôt possible pour vider les cuves qui allaient recevoir la nouvelle vendange.

Carcassonne comptait quelques dizaines de négociants en vin qui achetaient toute l'année dans le secteur.

À l'intérieur des caves, un grand nettoyage s'imposait, la plupart de ces bâtiments ne possédait ni eau courante, ni électricité. Tout le matériel disponible à l'intérieur était utilisé manuellement.

Les foudres en bois ou les cuves en béton étaient brossés et lavés à grande eau.

Dans les rues, sur les trottoirs, les comportes en bois étaient remplies d'eau pour vérifier l'étanchéité.

La futaille était sortie à l'extérieur, elle se composait de barriques appelées « demi-muid » (500 litres), « bordelaise » (220 litres), « feuillette » (110 litres).

Le pressoir de la cave était lavé, graissé et prêt à l'usage pour l'après-vendange.

Toutes ces caves, qui restaient fermées une bonne partie de l'année, se trouvaient maintenant aérées et enfin prêtes pour recevoir la récolte.

La date de début des vendanges correspondait avec la maturité du raisin. Les années sèches, elles pouvaient commencer à la mi-septembre. Les années pluvieuses, elles démarraient début octobre, et il arrivait parfois que, pour la Toussaint, les travaux ne soient pas finis.

Les cépages, tels que le Carignan, le Morastel, l'Aramon, le Cinsault, le Grenache, étaient répandus sur tout le vignoble et donnaient un vin rouge qui avoisinait et dépassait parfois les dix degrés.

À cette époque là, en France, la consommation moyenne de vin était de 170 litres par personnes et par an, et l'on mangeait aussi énormément de pain ce qui réjouissait Monsieur Valette, notre boulanger.

L'automne était là, le raisin était mûr et les vendanges pouvaient démarrer. Sept jours sur sept, on coupait du raisin, la vie du village ne tournait qu'autour de ce travail saisonnier.

À l'église, le curé, Antoine Reynes, perdait une partie de ses fidèles lors de la grande messe du dimanche. Au faubourg, le transporteur, Jean Bonnet, ne remplissait plus ses autobus pour le marché de Carcassonne.

Les exploitations familiales étaient de taille modeste et c'était souvent en famille et avec les voisins que l'on formait l'équipe (la colle).

C'était surtout les femmes qui, à l'aide d'une serpette et plus tard d'un sécateur, coupaient les raisins. Les hommes étaient munis de hottes dans lesquelles les vendangeuses vidaient leurs seaux pleins.

Le contenu des hottes était transporté en bout de rangée dans les comportes prévues à cet effet.

Ces comportes pleines de raisin étaient chargées sur les charrettes et rejoignaient la cuve qui se remplissait tout doucement.

Dans une vigne où il y avait une bonne récolte, les vendangeurs cueillaient 1 000 kilos de raisin par personne et par journée de travail.



Vendanges

1949-1950

À midi, au loin, retentissait l'angélus, sonné par Marguerite Falandry, qui annonçait la fin de la matinée et le repas.

Ces rassemblements d'hommes et de femmes, dans les vignes, se déroulaient dans une ambiance festive, conviviale, et, ce, malgré la pénibilité du travail.

Parfois, ces vendanges favorisèrent le rapprochement entre individus et se conclurent par un mariage. Ce fut pour tous ces couples les vendanges de l'amour.

La fin des vendanges était fêtée avec joie autour d'un bon repas, bien arrosé ; cette fête en Languedoc s'appelle « le deus a bol ».

Une fois, les cuves pleines dans les caves, venait le temps du pressurage lorsque la fermentation était finie.

Parfois, avant d'effectuer ce pressurage, il était préférable de semer l'orge, le blé ou l'avoine, de peur que les grandes pluies d'automne arrivent.

Pour les femmes, la fin de cette période intense des vendanges était un soulagement. Elles retournaient à leur maison où de nombreuses tâches les attendaient. Comme le voulait la tradition, elles organisaient la grande lessive d'automne : laver les draps, les vêtements de travail, les torchons avec de la cendre dans un grand cuvier et, ensuite, elles finissaient au lavoir ou au bord de l'Aude pour savonner et battre tout ce linge qui, plus tard, sécherait en plein air sur des pieds de thym, souvent au pech de Briol ou sur les rochers secs de la rivière.

Ces vendanges des années 30 sont loin pour nous tous, mais j'ai voulu rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui vécurent dans notre beau village.

Une bonne récolte de vin mettait du baume au cœur du viticulteur et les vendangeurs accordaient une importance cruciale à toutes ces journées de travail qui amélioraient le quotidien à une époque difficile où l'on comptait sou après sou pour faire vivre une famille nombreuse.

Remerciements à Mimi Combes-Moretto, Camille Delpey, Eugène Grillères et Francis Loubès pour le prêt des photographies agrémentant cet article.

Joël Vidal

Vie locale

ANIMATION

Club du 3^{ème} Âge

Preixan

Les vingt ans du Club

Le **Dimanche 12 septembre 2010**, le Bureau du 3^{ème} Âge de Preixan organise une journée anniversaire pour fêter les 20 ans d'existence de l'Association.

Rendez-vous à 12 H 15 au Foyer de Preixan pour un apéritif musical suivi d'un repas dont le menu sera le suivant :



Salade de gésiers
Cassoulet
Fromage
Dessert

Vin rouge et vin rosé
Café
Blanquette



L'après-midi se poursuivra jusqu'aux alentours de 17 H
avec une animation musicale.

Prix du repas pour tout le monde : **15 Euros**

Les membres de l'Association espèrent qu'un grand nombre de personnes se joindront à eux pour passer un agréable moment.

Nouveau délai d'inscription : jeudi 02 septembre 2010
(Paiement à l'inscription) auprès de Noëlle Cros ou à la Mairie de Preixan.

Merci de respecter la date d'inscription.

Coupon-Réponse

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

PREIXI'VALS

Le Bureau vous informe que l'Assemblée Générale de l'association se tiendra le lundi 6 septembre à 18h00 à son siège : 2 côte de la Baptistine à Preixan.

CARNET



Toutes nos félicitations à Mademoiselle Dorine Tournier et Monsieur Jean-Yves Le Corre pour la naissance de leur petite Kim, née le 02 juillet 2010.

Bienvvenue à la petite Ilahyse, née le 26 août 2010. Félicitations aux parents, Melle Sandra Planckaert et Mr Gérald Morenviller.

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes Preixanaises et Preixanais qui ont réussi leurs examens au mois de juin dernier. Et nous leur souhaitons bonne chance pour l'avenir.



1 - PREIXAN (Aude). — Vue générale

Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie, ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :
josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 300 exemplaires en photocopie couleur.